

J'aimerais dire combien le ministre des Transports se révèle têtue. Il s'est acquis une réputation—dans une certaine mesure méritée—de personne compétente. Il me semble que cette réputation monte à la tête du ministre, tout comme la majorité qu'a le gouvernement est montée à la tête du premier ministre. En dépit de toutes les instances, il a maintenu son projet de loi C-75. Cet entêtement ne fait aucun cas des opinions des Canadiens ni de celles des parlementaires de presque tous les partis. C'est ce même entêtement qui a conduit à la situation qui existe dans les possessions maritimes du gouvernement du Canada. Que ce soit sur les navires de la garde côtière, ceux de la défense, ou sur les cargos, la politique veut que les employés sur la côte Est soient moins bien payés que ceux sur la côte Ouest. Je parle d'employés de même catégorie faisant exactement le même travail. Un employé occupant le même emploi dans la région atlantique, touche de \$4,000 à \$5,000 de moins que celui qui occupe un poste semblable, dans la même catégorie, sur un navire de la côte ouest. C'est la cas actuellement.

Nous avons signalé la situation au ministre. Comme il est ridicule et navrant que des employés de la côte ouest, de la belle province de la Colombie-Britannique, qui touchent un salaire plus élevé, viennent à Ottawa se joindre à leurs frères de la région atlantique pour affirmer que cet écart est injuste, déraisonnable et qu'il doit disparaître. Ce faisant, ils font preuve de générosité, de sincérité et du désir de partager ensemble la tâche. En somme, ils comprennent tous que nous sommes le gardien de notre frère. Pourtant, le gouvernement du Canada a fait la sourde oreille. Pour le gouvernement, les employés de navires de la côte atlantique qui de l'avis même de leurs collègues de la côte Ouest, travaillent plus longtemps et dans des conditions plus difficiles sont, pour une raison inexplicable, des citoyens de second ordre. Pourtant nous sommes tous convaincus que nous avons droit au même traitement quel que soit l'endroit où nous vivons.

Voilà le genre d'entêtement, d'obstination et d'insensibilité à l'endroit de nos compatriotes, qui transpirent dans le C-75. Cette incapacité de redresser les choses quand la solution est évidente, traduit assez bien la mentalité du gouvernement et surtout celle du ministre des Transports qui persiste à vouloir faire adopter son projet de loi.

Je me résume brièvement. Il n'était jamais arrivé à l'occasion de l'étude d'une mesure législative, que des Canadiens de différents milieux et de différentes régions, aient été amenés à faire front commun.

C'est une occasion bien spéciale. Je songe au bureau délaissé par le premier ministre, celui du président de la compagnie Iron Ore du Canada. Ce bureau a moins d'importance maintenant parce que l'ancien occupant, l'actuel premier ministre, lui en a enlevé. De larges portions du Québec et du Labrador ont été abandonnées.

**M. Nunziata:** On a aussi enlevé les caméras.

**M. Tobin:** C'est un petit bureau, les caméras sont parties et la salle de bain a aussi rapetissé. Pourtant, celui qui occupe maintenant ce bureau est d'accord avec ceux que l'on retrouve dans les champs à 2 heures de l'après-midi, en Alberta. Ils

### *Marine marchande du Canada—Loi*

s'efforcent désespérément de sauver leurs récoltes alors que les prix n'ont jamais été aussi vils en 60 ans. Non seulement doivent-ils lutter contre la concurrence internationale, celle de la CEE et des États-Unis, mais ils doivent aussi lutter contre ce fléau naturel que sont les sauterelles.

La sauterelle n'est pas plus insidieuse que ce projet de loi. Certes, l'agriculteur peut se débarrasser des sauterelles avec un peu de poison . . .

**M. Benjamin:** Non, il ne le peut pas.

**M. Tobin:** Du moins de certaines d'entre elles.

**M. Benjamin:** Cette méthode n'est plus efficace.

**M. Tobin:** Le député me dit que le poison ne débarrasse plus des sauterelles. Dans ce cas, le projet de loi et les sauterelles ont les mêmes conséquences pour les agriculteurs. Quelles que soient les quantités de poison qu'ils emploient contre les sauterelles, celles-ci reviennent de plus belle et finissent par détruire les récoltes; quelles que soient les protestations des agriculteurs et des députés, le gouvernement insiste sur l'adoption de ce projet de loi. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de la plaie naturelle que sont les sauterelles ou de celle que constitue le ministre des Transports, les agriculteurs n'y échapperont pas.

Il est exceptionnel que les agriculteurs et la direction de la Société internationale de compensation d'options soient d'accord, que l'industriel et le bûcheron dans la petite ville de Smithers, un charmant patelin sur la côte nord de la Colombie-Britannique, un petit coin de paradis, réussissent à tomber d'accord.

● (1650)

La décision prise hier par la Commission américaine du commerce international a été unanime. On y faisait valoir que le produit canadien faisait du tort au produit américain. Le travailleur se demande s'il aura encore un emploi dans six mois. Il est curieux de voir que les agriculteurs, les bûcherons à l'oeuvre sur les flancs des belles montagnes de la Colombie-Britannique, et les membres des conseils d'administration logés dans des tours d'ivoire partagent le même point de vue sur ce projet de loi. Il est étrange de constater que les producteurs de pommes de terre de la circonscription du député d'Egmont (M. Henderson), qui a présenté un mémoire au comité législatif, soient du même avis que le président de la Chambre de commerce de Montréal à ce sujet. Jamais le gouvernement n'a si bien réussi à rallier les Canadiens à un seul point de vue, monsieur le Président.

C'est vraiment une journée étrange, quand on sait que les pêcheurs les plus pauvres partagent les vues de l'homme qui est au-dessus de tous les conseils d'administration du pays. Si les Canadiens doivent croire que nos vis-à-vis sont autre chose que des gens qui se laissent porter par la vague—et les intéressés devraient cesser de se laisser porter par la vague conservatrice qui déferle pour le moment sur le pays—ils s'attendent alors à ce qu'ils s'opposent à cette mesure brutale, draconienne, dure, et destructive, qui ravagera notre pays d'un bout à l'autre.